

DOSSIER DE RÉINSCRIPTION

Ex-CHAM

Dossier à retourner, complété et signé, avec :

- L'attestation de Quotient Familial Caf
- par voie postale : 6, rue de Verdun - 35500 VITRÉ
OU
- par mail, à l'adresse :
inscriptionconservatoire@vitrecommunaute.org

Avant le 4 juillet 2020

L'élève

NOM – PRENOM

Date de naissance

Niveau scolaire (en septembre 2020) Etablissement scolaire

Enfant bénéficiaire de l'Allocation Rentrée Scolaire : oui non

Les parents

Père	Mère
NOM :	NOM :
PRENOM :	PRENOM :
Adresse :	Adresse :
Code Postal : Ville :	Code Postal : Ville :
Profession :	Profession :
Catégorie socio-professionnelle (Précisez le numéro, liste ci-dessous) :	Catégorie socio-professionnelle (Précisez le numéro, liste ci-dessous) :
Les informations et bulletins d'élèves vous seront adressés par courriel ou SMS.	
Téléphone fixe :	
Téléphone portable :	
Email :	
Si les parents de l'élève sont séparés ou divorcés, merci de nous indiquer à qui nous devons adresser les factures et les courriers :	
<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère	

1 – Agriculteur exploitant
2 – Artisan
3 – Commerçant et assimilé
4 – Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus
5 – Profession libérale
6 – Cadre de la fonction publique
7 – Professeur et assimilé
8 – Profession information, arts, spectacle
9 – Cadre admin. et commerc. d'entreprise
10 – Ingénieur, cadre techn. d'entreprise
11 – Instituteur et assimilé

12 – Profession interm. santé, travail social
13 – Clergé, religieux
14 – Profession interm. adm. fonct. publ.
15 – Profession interm. adm. commerce entr.
16 – Technicien
17 – Contremaître, agent de maîtrise
18 – Employé civil, agent service, fonct. publ.
19 – Policier et militaire
20 – Employé administratif d'entreprise
21 – Employé de commerce
22 – Person. service direct aux particuliers

23 – Ouvrier qualifié
24 – Ouvrier non qualifié
25 – Ouvrier agricole
26 – Retraité agriculteur exploitant
27 – Retraité artisan, commerc., chef d'entr.
28 – Retraité cadre et professions interm.
29 – Retraité employé ou ouvrier
30 – Chômeur n'ayant jamais travaillé
31 – Personnes sans activité professionnelle

Le cursus instrumental

Le cursus est un enseignement musical complet comprenant trois unités de valeur obligatoires :

- cours individuel d'instrument ou de chant,
- culture musicale générale (écoute, rythme, lecture de notes, analyse musicale),
- pratique d'ensemble.

Pour le cours d'instrument, le créneau de cours est fixé de commun accord avec l'enseignant, lors d'une réunion de rentrée. Pour les cours de culture musicale générale et pratique d'ensemble, un jour et horaire de cours vous sont automatiquement attribués (information sur internet à partir du 1^{er} septembre).

NB : Pour les familles qui souhaitent une inscription en dehors du cursus instrumental ou une discipline supplémentaire, télécharger le dossier d'inscription sur www.vitrecommunaute.org (à partir du 15 juin 2020)

Instruments classiques

Violon – alto – violoncelle – contrebasse – harpe – guitare classique – flûte traversière – hautbois – basson – saxophone – clarinette – trompette – trombone – cor d'harmonie – piano – accordéon – flûte à bec – percussions.

Précisez l'instrument.....

Location ou prêt d'instrument souhaité OUI NON

Instruments musiques actuelles (rock – pop – jazz – variété...)

Claviers musiques actuelles – guitare électrique – guitare basse – batterie

Elève débutant

Précisez l'instrument.....

Pratiques collectives (obligatoire)

Chorale enfants (Primaire à partir du CE1 et Collège)

Orchestre à cordes

Orchestre à vents

Ensemble (préciser) :

Groupe musiques actuelles

MAO (Musique assistée par ordinateur)

Le lieu de cours

Les cours de musique peuvent avoir lieu à Vitré, Châteaubourg, Argentré du Plessis et La Guerche de Bretagne, en fonction du nombre d'élèves inscrits dans les disciplines.

Merci d'indiquer le lieu d'enseignement souhaité

La facturation

La participation financière des familles représente environ 17 % du coût du service. Le paiement s'effectue en trois versements. **Toute année commencée est due dans son intégralité**, les seules exceptions étant les arrêts pour des raisons médicales, pour déménagement ou pour des absences en raison de voyages scolaires à l'étranger, dont la durée est supérieure à trois semaines. Les cours annulés sont remboursés uniquement à partir de 4 cours annulés par trimestre, ou 6 par année scolaire, dans une même discipline.

Indiquer votre Quotient Familial (joindre attestation de la Caf)

Il sera facturé, pour l'ensemble des cours, la somme de

Les factures trimestrielles peuvent être réglées par **prélèvement automatique**. Le formulaire de prélèvement SEPA est à refaire chaque année scolaire, et doit être accompagné d'un RIB.

L'autorisation de captation et de diffusion

Je, soussigné(e)..... (représentant légal), autorise, dans le cadre exclusif des activités du conservatoire de Vitré Communauté, la prise de vues de mon enfant inscrit au conservatoire. J'accepte que tout ou partie des images et enregistrements sonores soient incorporés gracieusement en vue de leur exploitation par tous modes et procédés, sur tous supports, en tous formats et ce sans limitation de durée.

Fait à..... le.....

Signature de l'élève majeur ou du représentant légal,

« lu et approuvé »

Signature du dossier d'inscription Obligatoire

Je, soussigné(e) responsable légal (ou élève majeur) reconnais avoir pris connaissance des conditions de scolarité, des tarifs et des modalités d'inscription.

« En tant que responsable(s) légal (aux) de l'enfant, je donne mon accord à l'établissement pour que lui soient prodigués les soins d'urgence que peut nécessiter son état de santé et autorise l'établissement à faire assurer son transport par les services d'urgence dans un établissement hospitalier en cas de besoin ».

Fait à le

Signature de l'élève majeur ou du représentant légal,

« lu et approuvé »